

Distribution de : LA MALIGE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le vendredi 28 août 2026
Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire											
		Chlore total mg(Cl2)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie					
					Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
LA MALIGE HABITATION PARTICULIERE	19/08/2026 LDA48	<0,03	6,5	16,6	1	0	20	10	0	53	0,042	<0,01	2,4	1,3	0,4
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques	maximum minimum	9 6,5			0	0			0	1100 200		0,1	50		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter la présence de bactéries coliformes et le caractère agressif de l'eau.

La présence de bactéries coliformes est un signe de dégradation de la qualité de l'eau qui toutefois ne nécessite pas de mesure sanitaire particulière.
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Conclusions

Interprétations

Préconisations

Distribution de : SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le vendredi 28 août 2026
Page 1/1

Lieu de prélèvement		Terrain					Laboratoire										
		Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C		Bactériologie				Physico-chimie						
Date et préleveur						Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU	
SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE HABITATION PARTICULIERE	19/08/2026 LDA48	0,23	0,27	7,3	21,1	0	0	1	<1	0	209	0,022	<0,01	1,6	9,7	0,78	
LE VILLARET HABITATION PARTICULIERE	19/08/2026 LDA48	0,04	0,10	7,3	19,3	0	0	7	1	0	213	0,045	<0,01	1,6	9,6	0,2	
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	maximum			9		0	0			0	1100		0,1	50		1	
	minimum			6,5							200						

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter la présence de turbidité sur une partie du réseau.

Interprétations

La présence de turbidité indique une présence anormale de matière en suspension, sans toutefois nécessiter des mesures sanitaires particulières. Ces valeurs peuvent perturber l'efficacité du traitement de désinfection, et entraîner une contamination bactériologique du réseau de distribution.

Préconisations

Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement.
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

Distribution de : LES FAUX

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire										
						Bactériologie					Physico-chimie					
		Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bact. coli- formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
LES FAUX HABITATION PARTICULIERE	19/08/2026 LDA48	0,31	0,34	6,8	18,2	0	0	<1	1	0	43	0,033	<0,01	1,4	0,7	0,32
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques	maximum minimum			9 6,5		0	0			0	1100 200		0,1	50		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Conclusions

Interprétations

Préconisations

Distribution de : LA ROUVIERE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Terrain		Laboratoire														
		Bactériologie						Physico-chimie								
Lieu de prélèvement	Date et prélevéur	Chlore libre	Chlore total	pH	Temp. de l'eau	Bact. coli-formes	Esché- richia coli	Flore à 22°C	Flore à 37°C	Entéro-coques	Conduc-tivité	Amo-nium	Nitrites	Nitrates	Dureté	Turbi-dité
		mg(Cl2)/L	mg(Cl2)/L	unité pH	°C	n/(100mL)	n/(100mL)	n/mL	n/mL	n/(100mL)	µS/cm	mg/L	mg/L	mg/L	°f	NFU
		0,19	0,21	7	18,4	0	0	1	8	0	52	0,025	<0,01	3,4	1	0,21
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>				9		0	0			0	1100		0,1	50		1
				6,5							200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Conclusions

Interprétations

Préconisations

Distribution de : GRAZIERES-MENOUX

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le vendredi 28 août 2026

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire											
						Bactériologie				Physico-chimie							
		Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flora à 22°C n/mL	Flora à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Chlorates µg/L	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Durété °f	Turbi- dité NFU
GRAZIERES-MENOUX HABITATION PARTICULIERE	19/08/2026 LDA48	<0,03	<0,03	7,3	21,2	1	0	86	45	0	123	850	0,032	<0,01	3,6	2,4	1,4
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques	maximum minimum			9		0	0			0	1100	250		0,1	50		1
				6,5						200							

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et non conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés.

Il faut aussi noter la présence excessive de germes revivifiables, de bactéries coliformes et de turbidité, ainsi que la présence de chlorates et le caractère agressif de l'eau.

Cette eau présente une teneur en chlorates supérieure à la limite de qualité. Une information en urgence a d'ores et déjà été transmise au responsable du réseau de distribution. Ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau vis-à-vis des chlorates. Les restrictions d'usage sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée pour la boisson. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

La valeur de chlore libre résiduel mesurée dans le réseau est inférieure à la valeur guide préconisée de 0,1 mg/l.

La présence de bactéries revivifiables et de bactéries coliformes est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau.

La présence en excès de turbidité indique une quantité anormale de matière en suspension sans toutefois nécessiter des mesures sanitaires particulières. Elle peut générer des saveurs et des odeurs désagréables. Ces fortes valeurs peuvent perturber l'efficacité du traitement de désinfection, et entraîner une contamination bactériologique du réseau de distribution.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.

Une analyse de confirmation sera réalisée ultérieurement par nos soins lorsque les actions réalisées pour rétablir la qualité de l'eau seront terminées, afin de vérifier l'efficacité de ces mesures.

Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement.

Vérifier le bon fonctionnement du système de désinfection.

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).

Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Conclusions

Interprétations

Préconisations